



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2011, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02026948

HAL Id: hceres-02026948

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026948>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3LI120000962

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Informatique

Présentation de la mention

Les mentions de licence et de master d'Informatique de l'Université de Tours sont localisées sur le site de Blois. La première année de licence, commune à la mention Mathématiques, est cependant présente sur le site de Tours également. Ainsi, le choix de la mention Informatique ne se fait qu'à l'issue de la première année. La mention est structurée autour d'un parcours principal proposant une formation généraliste en informatique favorable à une poursuite d'études en master d'Informatique. Dans le cadre d'un parcours d'excellence permettant la délivrance d'un double-diplôme, il est possible d'effectuer la troisième année de licence dans l'un des pays partenaires du réseau européen ECS (Allemagne, Ecosse, Espagne, Finlande, Italie, Roumanie). A l'issue de la deuxième année, il est également possible de se réorienter vers un cursus court professionnalisant tel que la licence professionnelle Qualité, sécurité des systèmes d'information en partenariat avec l'IUT de Blois.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	141
Nombre d'inscrits en L2	24
Nombre d'inscrits en L3	22
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	46 %
% d'abandon en L1	19 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	95 %
% d'insertion professionnelle	5 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention Informatique de l'Université de Tours propose une formation de base généraliste en informatique basée sur quelques fondamentaux théoriques et techniques : l'algorithmique ; la programmation et le génie logiciel ; les systèmes et les réseaux ; les outils mathématiques. La structuration en un seul parcours principal est cohérente avec l'objectif affiché d'intégrer un master en Informatique, en local ou dans une autre université. Un parcours dit d'excellence destiné à une poursuite en 3^{ème} année à l'étranger est proposé en partenariat avec les pays européens du



réseau ECS (Allemagne, Ecosse, Espagne, Finlande, Italie, Roumanie). L'accès à ce parcours se distingue par l'ajout d'une UE de langue supplémentaire (hors cursus). Elle permet de consolider le niveau de langue du pays partenaire choisi pour préparer la 3^{ème} année et ainsi bénéficier d'un double-diplôme. Deux autres conventions (Edimbourg et Pékin) complètent la forte ouverture à l'international de cette mention pour une mobilité entrante et sortante. Il manque cependant des données chiffrées ou des projections pour mieux apprécier la portée pratique de ce volet international.

Afin de favoriser l'intégration des étudiants non francophones, des dispositifs d'accueil et d'intégration, couplés à des actions de mise à niveau pour les étudiants en difficulté, sont mis en place en première année dans le cadre d'un « parcours » spécifique. L'orientation est progressive. En particulier, le premier semestre est commun avec les mentions Sciences de la matière et Mathématiques. Le deuxième semestre continue d'être commun avec la mention Mathématiques. Ainsi le choix de la mention Informatique ne s'opère qu'à l'entrée en deuxième année. La mise en place d'un enseignement obligatoire de découverte de la licence professionnelle Qualité, sécurité des systèmes d'information offre une passerelle vers ce cursus court professionnalisant à l'issue de la deuxième année. La formation intègre également une part non négligeable de modules favorisant l'insertion professionnelle des étudiants et l'acquisition de compétences complémentaires : méthodologie, préparation aux certifications (C2I, CLES), connaissance de l'entreprise, stage en entreprise obligatoire. Des actions classiques du plan réussite en licence, telles que l'enseignement référent, ne sont pas proposées, probablement du fait de la taille restreinte des promotions ; l'accompagnement des étudiants est assuré par les responsables de la mention.

- Points forts :
 - Forte ouverture à l'international.
 - Qualification professionnalisante et compatible avec une poursuite en master.
 - Pilotage basé sur un suivi régulier et chiffré des étudiants.
 - Orientation progressive.
 - Réorientation possible vers une licence professionnelle.

- Points faibles :
 - Valorisation insuffisante de la formation auprès des lycéens.
 - Faible attractivité à partir de la deuxième année malgré les atouts de la formation.
 - Règles de compensation non explicitées.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Une valorisation plus active de cette mention de licence renforcerait son attractivité et sa visibilité régionale et nationale.